



>>Dossier d'inscription<<
>Tremplins musicaux <

Nom du groupe :

Référent du groupe :

N° de téléphone :

Mail :

Inscrit pour le tremplin :

ROCK/REGGAE

RAP/HIP HOP

ELECTRO

Fiche de groupe

Style musical du groupe /influences :

Nom et prénom de chaque membre :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>

Adresse principale du groupe :

N° RUE

CODE POSTALE

VILLE

Site internet du groupe :

Support Fourni pour l'écoute :

Dates et lieux des dernières prestations scéniques :

Règlement et modalités des tremplins :

Article 1. Les tremplins musicaux du forum jeunesse 2010 sont organisés par l'équipe initiative jeunesse et le conseil des jeunes de la ville de Blois.

Article 2. Conditions de participant

Le tremplin musical est ouvert à tous les groupes de musiques amateurs, quels que soient leurs formations et leurs styles musicaux sous réserve :

- De ne pas être professionnel
- D'accepter le présent règlement
- De retourner la fiche d'inscription dûment complétée dans les délais prévus par le présent règlement
- D'être originaire du département du loir et cher.

Article 3. Conditions d'inscription

Pour s'inscrire, les groupes doivent :

- Remplir la fiche d'inscription
- Fournir un support ou lien internet permettant d'apprécier les musiques originales du groupe (CD audio, CD Vidéo, liens site internet, lien Myspace...)
- Joindre une biographie du groupe présentant l'origine et les objectifs du groupe, un plan de scène ainsi qu'une fiche technique.
- Joindre un exemplaire du règlement signé par le représentant du groupe.

Le tout doit être envoyé ou déposé avant le 5 juillet 2010 :

**Initiatives jeunesse
5 Rue du père brottier
41000 BLOIS
02.54.56.08.89**

ou dans un des espaces jeunes de la ville :

**Espace jeunes Nord
Place de grasse
41000 BLOIS
02.54.42 73 42**

**Espace jeunes Mirabeau
centre social
place mirabeau
41000 BLOIS
02.54.43.37.19**

**Espace jeunes Est
23, av du maréchal Iyautey
41000 BLOIS
02.54.74.31.34**

**Espace jeunes Ouest
espace quinière
Avenue du maréchal Juin
41000 BLOIS
06.64.02.13.76**

Soit par mail : initiativesjeunesse.cdj@ville-blois.fr

En cas d'envoi hors délais, l'inscription ne pourra être retenue !

Article 4. Présélections des tremplins

Présélections sur écoute effectuée par un jury, au vu des documents envoyés le jury tremplin forum jeunesse 2010 retiendra :

- 6 groupes pour le tremplin Rock/reggae
- 5 artistes ou groupes pour le tremplin électro
- 6 groupes pour le tremplin RAP/HIP HOP

Les groupes sélectionnés seront informés dans le courant du mois de juillet 2010, par mail ou par téléphone.

Article 5. Déroulement du tremplin

Les tremplins rock/reggae auront lieu les 23 et 24 juillet de 18h à 20h00 respectivement à la place Avé maria et à la place Gaudet.

Un back line commun sera mis à disposition pour l'ensemble des groupes, si toutefois vous désirez absolument jouer avec votre matériel merci de le préciser dans votre dossier d'inscription.

Le tremplin électro aura lieu le 22 juillet à la Maison des provinces de 18h30 à 21h00

Des platines techniques MK2 SL1200 seront mises à dispositions à l'ensemble des participants, si toutefois vous désirez absolument jouer avec votre matériel, merci de le préciser dans votre dossier d'inscription.

Le tremplin hip hop aura lieu le 27 juillet à la place Avé maria de 18h00 à 20h00

Pour l'ensemble des tremplins un line-check (balance) est prévu à partir de 16h00.

Chaque formation musicale devra présenter une prestation scénique de 20 à 30 minutes.

L'ordre de passage sera choisi par tirage au sort.

Article 6. Jury

Le Jury sera composé d'artistes musicaux, de membres de conseil des jeunes, d'associations musicales et du public lors des tremplins.

Le jugement du jury est souverain et ne saurait être remis en cause. En cas de litige, il sera seul juge.

Article 7. Récompense des groupes gagnants

Les trois groupes gagnants effectueront les 1ères parties des soirées du forum jeunesse 2010 sur la grande scène partageant celle-ci avec des artistes nationaux et/ou internationaux .

Pour l'ensemble des participants, un accompagnement autour d'un projet artistique pourra être effectué sur simple demande du groupe.(exemple : aide

à la création d'une maquette, recherche d'aides financières, accès à des espaces de répétitions en vu d'un projet...)

Une compilation « vainqueurs des tremplins forum 2010 » sera réalisée courant 2010/2011 dans un studio d'enregistrement et diffuser au niveau local.

En cas de désistement du groupe gagnant celui qui suivra sur la liste sera désigné.

Les partenaires impliqués dans les tremplins sont :

rock : association Hybridcore, association boite à music, le CRD et conseil des jeunes de la ville de blois

électro : association Burn me baby, Dj Winnash, Dj khips et le conseil des jeunes

Rap / hiphop : association Ethnikaa, Dj Lacousticke, KLM concept et le conseil des jeunes

Signature du représentant du groupe précédé de la mention « lu et approuvé » :

RAPPEL : Date limite de dépôt des dossiers le 15 juillet 2010 , au lieu indiqué en page 3 et 4